



Non assistance a personne en danger?

Par **dimcaro**, le **13/06/2014** à **10:35**

Bonjour, mon frere a été retrouvé mort chez lui le 5 mai 2014 vers 20h....il serait décédé étouffé par son vomi a la suite d'une beuvrie avec 2 soi disant amis la veille donc le 4 mai 2014 entre 13h et 21h. Ma mere, ce jour, le 4, là, l'a vu vers 11h en parfait état.....les deux soi disant amis ont été interpellé par les services de police le 4 mai vers 19h agressant une personne en sortant de chez mon frere....entendu par la police suite a la découverte du corps de mon frere, ils seraient mit hors de cause car ils auraient mit mon frere en PLS et l'auraient couvert d'une couverture mais ils n'ont pas appelé les pompiers car ils été "défoncés" aux dire des gendarmes....je ne comprend pas défoncés ils arrivent a faire un PLS mais pas à composé le 18.....De plus en récupérant les clés de l'appartement nous avons pu constaté la table basse cassé, mon frere a été retrouvé sur celle ci, une chaise cassé elle aussi, ainsi qu'une compresse qu'on aurait enroulé pour mettre dans une narine avec du sang! Comment mettre une personne en PLS sur une table? De plus nous avons constaté la disparition d'un pot de tabac plein donné le matin meme par ma mere, 2 paires de basket air max ainsi que pas mal de vêtements surtout de marques.....Et pour finir c'est le frere d'un des soi disant amis qui a retrouvé mon frere mort prétextant qu'il se rendait chez lui pour un apéro or cette personne n'avait été vu dans la ville (petite ville tout le monde se connaît) depuis des années et n'était pas une connaissance de mon frere.....Mon frere logeait dans un immeuble constitué de 2 appartement mais le second appartement été innocupé et la porte du bas s'ouvre seulement de l'intérieur il y a un visiophone....Pour finir je vous précise que mon frere été schyzophrene avec un traitement très lourd, apparemment ces médicaments intéressé beaucoup de monde qui profiter de sa faiblesse mentale....D'ailleurs cette fameuse après midi du 4, jour de sa mort, ils ont tous les trois ingérer alcool, drogue et médicaments.....mon frere avait 7 médicaments différents a prendre et nous avons retrouvé 1 seul sorte, aucune trace des autres pas une boîte ni plaquette vide, rien de rien....j'espere avoir été le plus clair possible car c'est encore dur pour moi mais es ce que quelqu'un peut m'éclairer et surtout n'est il pas trop tard pour déposer une plainte pour non assistance à personne en danger, sera t elle reçue? Nous avons besoin de

savoir la vérité il y a trop de zone d'ombres et les gendarmes ne veulent rien nous dire, en posant cette plainte, on aura accès à l'autopsie et aux rapports d'intervention police et pompiers.....et ces "salaud" seront peut être inculpés....Merci de me répondre le plus sérieusement possible, nous sommes perdus et n'arrivons pas à faire notre deuil avec tant de questions sans réponses.

Par **Lag0**, le **13/06/2014** à **11:57**

Bonjour, il serait préférable de prendre un avocat pour vous accompagner dans cette démarche qui peut s'avérer compliquée.

Par **dimcaro**, le **13/06/2014** à **13:36**

je pense justement que ce forum a été destiné à obtenir l'avis d'un avocat